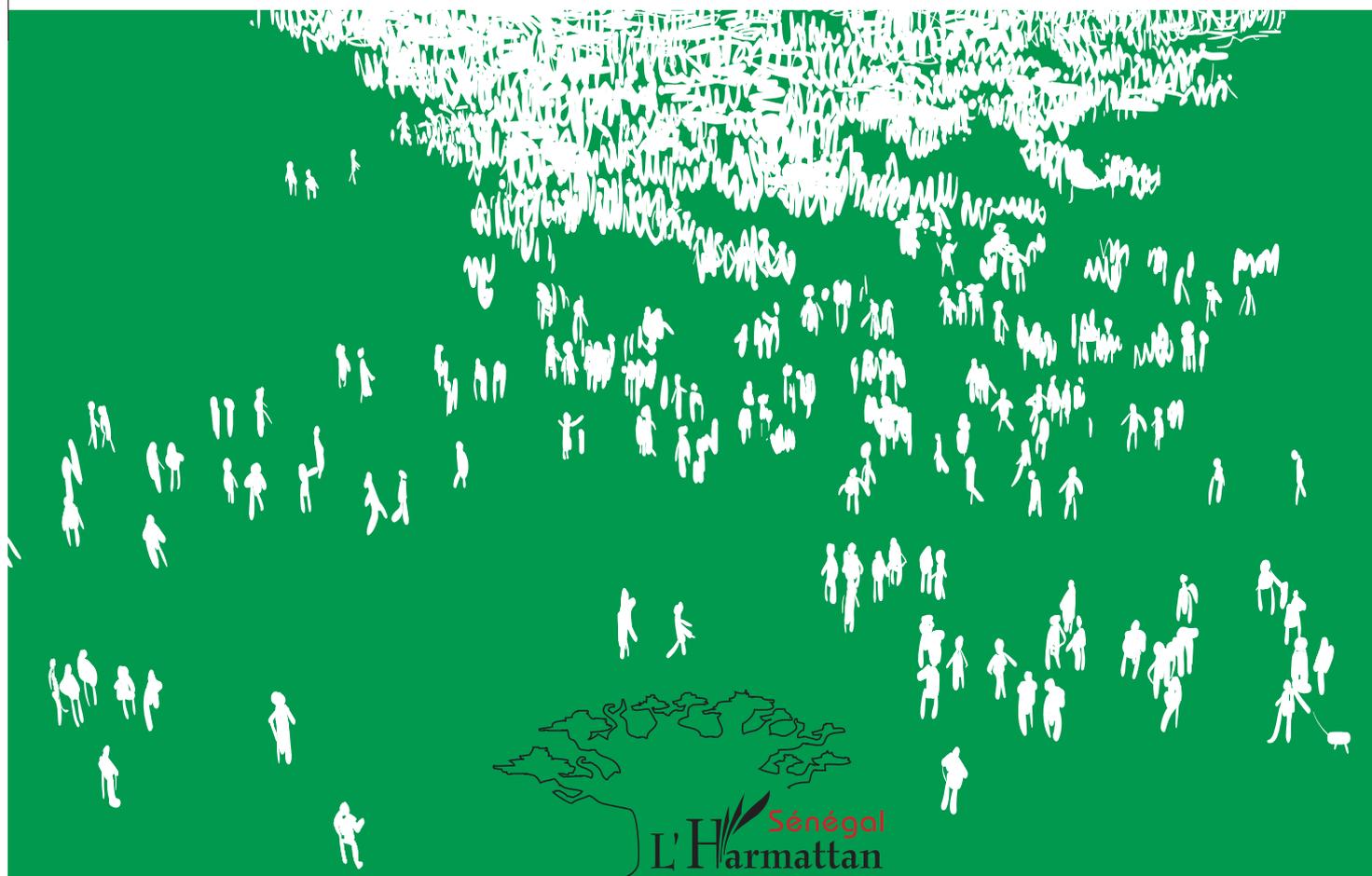


Sous la coordination de  
Pr Benoît TINE  
Dr Ibrahima Demba DIONE

# REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

## N°1, DÉCEMBRE 2020

Revue annuelle à comité de lecture international



**Sous la coordination de  
Pr Benoît TINE  
Dr Ibrahima Demba DIONE**

**REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES  
ECONOMIQUES ET SOCIALES**

**Revue annuelle à comité de lecture international**



**Avec le soutien financier de l'UFR des Sciences Economiques et  
Sociales de l'Université Assane Seck de Ziguinchor**

**© L'HARMATTAN-SÉNÉGAL, 2021  
10 VDN, Sicap Amitié 3, Lotissement Cité Police, DAKAR**

<http://www.harmattansenegal.com>  
[senharmattan@gmail.com](mailto:senharmattan@gmail.com)  
[senlibrairie@gmail.com](mailto:senlibrairie@gmail.com)

ISBN : 978-2-343-22387-2  
EAN : 9782343223872

**Directeur du Laboratoire de Recherche en Sciences Économiques et Sociales (LARSES) : Paul DIEDHIOU**

**Directeur de publication de la Revue Internationale de Recherche en Sciences Économiques et Sociales (RISES) : Benoît TINE**

**Comité de pilotage ayant œuvré pour la fondation de la revue**

Benoît TINE (responsable)

Paul DIEDHIOU

Melyan MENDY

Khalifa Ababacar KANE

Ndiouma NDOUR

Ousmane BASSE

**Coordonnateur de ce numéro 1 :**

Benoît TINE [btine@univ-zig.sn](mailto:btine@univ-zig.sn)

Ibrahima Demba DIONE [idione@univ-zig.sn](mailto:idione@univ-zig.sn)

**Numéro ISSN : 2730-4485**

**N°1, décembre 2020**

**Adresse électronique de contact : [rises@univ-zig.sn](mailto:rises@univ-zig.sn)**

**Comité Scientifique**

Paul DIEDHIOU, Université Assane Seck de Ziguinchor

Mamadou BADJI, Université Assane Seck de Ziguinchor

Sébastien FLEURET, Université d'Angers (France)

Moustapha TAMBA, Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Babacar NDIAYE, Université Amadou Mahtar Mbow de Diamniadio

Fatoumata HANE, Université Assane Seck de Ziguinchor

Tidiane NDOYE, Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Sara NDIAYE, Université Gaston Berger de Saint-Louis

Benoît TINE, Université Assane Seck de Ziguinchor

Alioune Badara SAKHO, Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Mélanie JACQUEMIN, Aix-Marseille Université-IRD (France)

Jean-Loup AMSELLE, École des Hautes Études en Sciences Sociales de Paris (France)

Jean COPANS, Université René Descartes, Paris (France)

Jean-Louis CORREA, Université Virtuelle du Sénégal

Lamine NDIAYE, Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Bertin YANGA NGARY, Université Omar Bongo de Libreville (Gabon)

Christelle MANIFET, Université Jean Jaurès de Toulouse (France)  
Amadou Hamath DIA, Université Assane Seck de Ziguinchor  
Oumar SY, Université Assane Seck de Ziguinchor  
Ndiouma NDOUR, Université Assane Seck de Ziguinchor  
Melyan MENDY, Université Assane Seck de Ziguinchor  
Dielya Yaya WANE, Université Assane Seck de Ziguinchor  
Dorte THORSEN, Université de Sussex (Royaume-Uni)  
Philip MILBURN, Université de Rennes 2 (France)  
Aly TANDIAN, Université Gaston Berger de Saint Louis

### **Comité de lecture**

Blaise Waly BASSE, Université Assane Seck de Ziguinchor  
Boubacar BASSE, Université Assane Seck de Ziguinchor  
Abdoulaye DIALLO, Université Assane Seck de Ziguinchor  
Mamadou Aguibou DIALLO, Université Assane Seck de Ziguinchor  
Ibrahima Demba DIONE, Université Assane Seck de Ziguinchor  
Jean Alain GOUDIABY, Université Assane Seck de Ziguinchor  
Adama SADIO, Université de Rouen (France)  
Nana ISSALEY, Lasdel (Niger)  
Sébastien FLEURET, Université d'Angers (France)  
Paul DIEDHIOU, Université Assane Seck de Ziguinchor  
Blondin CISSE, Université Gaston Berger de Saint Louis  
Abdoul Aziz NIANG, Université Assane Seck de Ziguinchor  
Mamadou BODIAN, Université de Floride (États Unis)  
El Hadj Malick Sy CAMARA, Université Cheikh Anta Diop de Dakar  
Amadou FALL, Université Assane Seck de Ziguinchor  
Philippe MEGUELLE, Université Assane Seck de Ziguinchor  
Oumar SALL, Université Assane Seck de Ziguinchor  
Doudou Dieye GUEYE, Université Assane Seck de Ziguinchor  
Ibrahima TOURE, Université Assane Seck de Ziguinchor  
Abdou KA, Université Assane Seck de Ziguinchor  
Abdourahmane SECK, Université Gaston Berger de Saint Louis  
Aly TANDIAN, Université Gaston Berger de Saint Louis  
Abdoulaye NGOM, Université de Strasbourg (France)  
Melyan MENDY, Université Assane Seck de Ziguinchor  
Diène Colly DIOUF, Université Assane Seck de Ziguinchor  
Daouda NGOM, Université Cheikh Anta Diop de Dakar  
Solange Ngo YEGBA, UCAC/FSSG, (Cameroun)  
Jean Baptiste Valter MANGA, Université Assane Seck de Ziguinchor

Papa Ngore Sarr SADIO, Université du Sine-Saloum El Hâdj Ibrahima Niass

Cheikh Soumoune DIOP, Université Assane Seck de Ziguinchor

Djiby SAMBOU, Université Amadou Mahtar MBOW de Diamniadio

Thiané DIAGNE, Université Assane Seck de Ziguinchor

Aboubacar Abdoulaye BARRO, Université Assane Seck de Ziguinchor

Ibrahima Xalil NIANG, Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Benoît TINE, Université Assane Seck de Ziguinchor

Albert Gautier NDIONE, Université Cheikh Anta Diop de Dakar



## **Avant-propos**

Dr Paul DIÉDHIOU,

Directeur du LARSES

Pour qui crée-t-on des revues en Afrique, au Sénégal ou à l'université Assane Seck de Ziguinchor ? Ne sommes-nous pas en train de mettre sur pied une revue dont les auteurs et les lecteurs ne seront que des universitaires animés par leur carrière ? La réponse à ces questions déjà agitées par Jean Copans et Jean Ziegler est sans ambages : nous allons toujours écrire pour les mêmes : les lettrés, ici les universitaires. Il est vrai que dans un pays, le Sénégal, où le taux d'analphabétisme est assez important, il est difficile de créer une revue qui serait lue par un large public. En plus, compte tenu du niveau de vie, l'achat d'un livre ou d'un numéro de revue est un luxe pour le Sénégalais « lambda ». On voit dès lors les obstacles qui se dressent devant ce projet noble de lancer une revue. Mais ces obstacles sont loin d'être insurmontables et la création le 22 avril 2012 du Laboratoire de Recherche en Sciences Économiques et Sociales (LARSES) en est une parfaite illustration.

En effet, depuis sa date de création, le LARSES, par la volonté de ses membres, a su surmonter un défi majeur : l'organisation tous les deux ans d'un colloque international et la publication des actes. La venue dans le monde universitaire de ce nouveau-né qu'est la Revue internationale des Sciences Économiques et Sociales (RISES) n'est que le résultat de ce travail abattu par les Enseignants-chercheurs membres du LARSES.

Ce laboratoire qui s'inscrit dans les traditions universitaires s'est fixé comme objectif de décloisonner les barrières disciplinaires. C'est en ce sens qu'il regroupe en son sein des Enseignants-chercheurs des départements de Sociologie, d'Économie-Gestion, d'Informatique Appliquée, des Sciences juridiques et de Tourisme de l'UFR Sciences Économiques et Sociales (SES) de l'université Assane Seck. C'est dans la perspective de promouvoir la pluridisciplinarité voire la transdisciplinarité qu'il faut placer la création de cette revue qui est en quelque sorte le pendant du laboratoire. La RISES vient donc concrétiser un projet cher aux Enseignants-chercheurs membres du LARSES : la vulgarisation de la production scientifique des chercheurs et Enseignants-

chercheurs venant des différentes institutions et disciplines. En ce sens, ce nouveau-né (RISES) à qui je souhaite longue vie, compte perpétuer cette culture en gestation au sein du laboratoire : la pluridisciplinarité et la transdisciplinarité. On comprend dès lors pourquoi ce premier numéro regroupe les contributions des chercheurs appartenant aux différentes disciplines des sciences sociales.

Mais mon rêve est également de voir dans les prochaines parutions de cette revue un travail collectif et collaboratif où des chercheurs venant de disciplines « différentes » publient ensemble des articles, chacun y apportant sa touche et tout cela dans un esprit pluridisciplinaire ou transdisciplinaire. Autrement dit, sociologues, économistes, juristes, géographes, historiens, littéraires, linguistes, agroforestiers pourraient ensemble réfléchir sur une thématique transversale et copublier un article. Tel est, à mon sens, le travail collectif et collaboratif à encourager puisque les faits se présentent à nous chercheurs comme des phénomènes sociaux totaux pour reprendre Mauss. Ce défi est peut-être difficile à relever compte tenu de cette division institutionnelle érigée en dogme.

Comme le LARSES dont elle est l'outil principal, je nourris le rêve de voir cette revue s'ouvrir au monde non universitaire. Ainsi, l'université cessera d'être une tour d'ivoire. À cet effet, tout en gardant sa ligne éditoriale et la rigueur scientifique d'ordre académique, la RISES peut se fixer un objectif : accepter les contributions des professionnels qui souhaiteraient publier sur les sujets relevant de leurs domaines de compétences ou des cas pratiques.

Mais un des défis majeurs que les enseignants-chercheurs qui œuvrent inlassablement pour la production scientifique et la vulgarisation de résultats de leur recherche est celui de l'espérance de vie de la revue. La création d'une revue nécessite la mobilisation des ressources humaines, logistiques et surtout financières. Or, dans les universités publiques sénégalaises, les Sciences sociales constituent le parent pauvre. De ce fait, il est souvent difficile (comme dans le cadre de l'organisation des colloques) de trouver des fonds et les abonnements à des revues sont rares dans nos pays où le souci premier est de subvenir aux besoins primaires : manger à sa faim. Nous ne saurons évaluer ici le taux de mortalité des revues mort-nées au Sénégal. Les maisons d'édition sénégalaises sont pour la plupart en faillite et le projet de création des Presses universitaires serait probablement une aubaine. C'est dire que ce défi de taille peut être surmonté avec la volonté et l'abnégation sans faille des enseignants-chercheurs appelés à préserver cet outil de travail qu'est la RISES. Cette

revue scientifique est effectivement un outil de diffusion des résultats de la recherche menée au sein du LARSES. J'incite alors les collègues à s'impliquer afin de promouvoir la recherche.

Ensemble relevons ces défis ! Je souhaite à cette revue une longue espérance de vie.



## Préface

Pr Benoît TINE

Vous tenez dans vos mains le premier numéro de la Revue internationale des Sciences économiques et sociales (RISES). Cette revue est portée par le Laboratoire de recherche en sciences économiques et sociales de l'Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal). RISES est un espace de dialogue entre plusieurs disciplines et paradigmes qui publie des articles originaux. Elle est une revue qui paraît une fois par an, sous formats physique et électronique. Elle dispose d'un comité scientifique international ainsi que d'un comité de lecture international. Les textes envoyés pour publication dans la revue sont soumis à une instruction en double aveugle avant d'être relus par les correcteurs de l'éditeur. Les contributions pluridisciplinaires de ce numéro inaugural nous font voyager dans quatre différents continents que sont l'Afrique, l'Europe et l'Asie (Sénégal, Côte d'Ivoire, Niger, République Démocratique du Congo, Cameroun, Union Européenne, Mexique, Chine).

Ce rayonnement scientifique international de la revue commence par la ville de Ziguinchor qui a vu la création en 2007 de l'Université éponyme rebaptisée en 2014, Université Assane Seck de Ziguinchor. Mais le processus de création de cette université a commencé en 2002 ainsi que nous le dit **Moustapha TAMBA** dans son article intitulé : *L'enseignement supérieur dans la région de Ziguinchor*. Il ne manque pas de souligner que cet enseignement supérieur doit être considéré comme le moteur du développement en termes de recherche mais aussi en termes de création d'emploi et d'insertion professionnelle. Cependant le fossé est encore grand entre l'université et ce monde professionnel, ainsi que l'affirme **Benoît TINE** dans l'article *École et entreprise au Sénégal : quelles articulations entre deux secteurs en clair-obscur ?* En effet, il milite pour un enseignement supérieur de qualité qui passe par le rapprochement entre les formations universitaires et les débouchés professionnels. Il passe également par la mobilité des enseignants-chercheurs et **Jean Alain GOUDIABY** nous l'explique à travers l'article intitulé : *USAID /ERA et la mobilité des universitaires sénégalais aux États-Unis : quand les projets contribuent à redessiner les mobilités académiques*. Dans cet article issu d'une recherche empirique, l'auteur montre comment les mobilités académiques des enseignants-chercheurs

sont porteuses d'une circulation de concepts et de savoirs dans un contexte académique mondialisé. L'implantation d'une université à Ziguinchor est l'occasion de faire de la région « naturelle » de la Casamance un « laboratoire social ». C'est ainsi que **Mamadou Aguibou DIALLO** et **Lamine TOURE** questionnent *les tensions urbaines et les conflits dans les quartiers spontanés en Casamance*. En prenant comme exemple le quartier Néma II, ils nous montrent que l'absence d'assainissement, la délimitation informelle des parcelles et la cohabitation dans des espaces plus ou moins ouverts génèrent des conflits que les formes de sociabilité encore très marquées arrivent à juguler. **Doudou Dièye GUEYE**, traitant du sujet : *Déplacés et réfugiés du conflit casamançais : le paradoxe d'une hospitalité*, nous plonge dans le conflit interne armé casamançais, l'un des plus vieux de la région ouest africaine. À partir d'une enquête qualitative, il relève que les logiques économiques et marchandes qui ont pris le pas sur les logiques sociales. La légendaire hospitalité est éprouvée et se voit vider de sa substance.

En dehors de l'hospitalité en crise au moment d'accueillir les déplacés et réfugiés, le conflit armé casamançais a également généré des traumatismes dont nous parle **Ismaila SENE**, dans son article : *Handicap acquis, affect traumatique et perception de soi : Le cas des victimes de mines en Casamance*. En effet, les mines antipersonnel ont occasionné l'apparition d'un handicap acquis qui a engendré un affect traumatique qui s'exprime à travers un sentiment d'impuissance et une perception négative de soi. Les recherches en Casamance ne se focalisent pas que sur le conflit armé. La culture y tient un rôle prépondérant que revisite **Lamine TOURE** dans son article : *La place et le rôle du griot manding dans les baptêmes : cas du village de Maroncounda*. Naguère personnage clef de la culture manding, assurant la continuité de la tradition, ce roi de la parole voit se transformer son métier avec un fort penchant marketing et commercial. Lamine Touré nous argumente cette importance à revaloriser cette figure historique de la société mandingue. De même, **Serigne Momar SARR**, dans une réflexion épistémologique, plaide pour repenser les sciences sociales dans une perspective postcoloniale et pratiquer la sociologie dans le présentisme négro-africain. Il essaie de situer la manière d'être sociologue et de pratiquer la sociologie dans son article : *Pensée complexe et théorie quantique : implication pour l'objet de connaissance en sociologie*.

Quant à **Aminata DIOP**, elle nous fait sortir de la Casamance et nous plonge dans *les perceptions et réadaptations de la loi sur le Domaine*

*national en milieu seereer (Joal-Fadiouth/Sénégal)*. La loi sur le Domaine national pose problème parce que dans ses principes, les terres sont inaliénables. Néanmoins, entre la théorie contenue dans la Loi et la pratique constatée sur le terrain, il existe un grand fossé. Les affinités relationnelles et le clientélisme politique sont constatés dans la gestion foncière locale. Finalement, les populations procèdent à une appropriation sélective des textes et ne prennent que ce qui les arrange.

**Ibrahima Demba DIONE** nous fait voyager hors du Sénégal. Son étude comparative intitulée *réseaux de commerce et intégration : approche par les pratiques socioéconomiques aux dyades en Afrique extrême occidentale* montre comment l'intégration est un vain mot créant des discontinuités territoriales. Les populations quant à elles vivent l'espace sous régional, homogène, continu et intégratif, en faisant fi de l'appartenance nationale, du moins dans les dynamiques économiques impulsées par les marchés ruraux, sanctuaire du secteur informel. Ce secteur informel a fait l'objet d'une étude approfondie par trois chercheurs : **Fabrice TANO**H, **Dali Serge LIDA**, **Jean-Louis LOGNON**. En effet, dans un article intitulé : *Formes et enjeux de l'épargne dans l'économie informelle en Côte d'Ivoire*, ils s'intéressent d'abord aux formes de l'épargne, ensuite aux implications sociales des formes d'épargne. Une épargne en définitive qui est une activité collective, ne se démarquant jamais de la relation au groupe d'appartenance/référence (ménage, famille, interconnaissances). Le « miracle ivoirien » n'a pas pu retenir les Ivoiriens sur leur sol. Une fois à l'extérieur grâce à des réseaux d'appartenance, ils rencontrent d'énormes problèmes d'insertion. La contribution de **Mathieu Jérémie ABENA ETOUNDI** et **Fridolin OMGBA OWONO** intitulée : *L'insertion socioéconomique des immigrants ivoiriens au Cameroun (1978-2011)* relate les formes de migrations et les différentes stratégies d'adaptation.

Ce numéro inaugural nous transporte également au Niger avec **Ibrahim MALAM MAMANE SANI** et **Saadou ABOUBACAR** qui nous parlent du *foyer amélioré PADES qui est un moyen de lutte contre le changement climatique dans le département de Dogondoutchi au Niger*. Dans un contexte de changement climatique, cet article analyse l'utilisation du foyer amélioré PADES comme moyen de lutte contre le changement climatique dans le département de Dogondoutchi. C'est ainsi qu'il permet la réduction de la consommation du bois, la diminution de la production de la fumée, la protection contre le vent, la poussière et la fumée, la concentration de l'énergie dans le foyer, les aliments préparés

dans de bonnes conditions d'hygiène, la rapidité de la cuisine en économie de revenu familial, la bonne gestion de temps, l'amélioration de la santé communautaire.

**Nicodème Bondo MULUNDA** nous plonge dans les proverbes de la langue Kiluba. Dans son article intitulé : *de l'Orature à l'écriture : dépopularisation d'une littérature des masses. Cas des proverbes de la langue Kiluba*, l'auteur conclut qu'aller de l'orature à l'écriture revient à dépopulariser une littérature des masses. Mathias Kaimangui nous amène dans le Cameroun voisin à travers l'article : Méthodes endogènes de résolution des conflits chez les Massa à l'épreuve de la modernité : cérémonie du chien égorgé, usage de la sauce d'oseille et sacrifice du zilingagouna (calao). Grâce à des outils qualitatifs et quantitatifs de collecte de données, Kaimangui constate que cette méthode traditionnelle de résolution des conflits qui souffre de la modernité (justice administrative) mérite d'être revalorisée. **Soulémanou DAÏROU** de son côté plaide pour une revalorisation des cultures alimentaires du nord Cameroun dans son article : *Stratégie de valorisation et de préservation du patrimoine alimentaire sacré au Nord-Cameroun*. **Hamidou ISSA** lui emboîte le pas et s'intéresse au *Statut juridique de la femme mariée au Cameroun : entre permanences et mutations (1934-2016)*. Il observe que le comportement du législateur tend vers une dissimulation volontaire à dégager les corollaires du principe d'égalité de genre qu'il recherche, ce qui ne favorise véritablement pas son efficacité dans le droit civil et pénal camerounais. Par contre, la coopération décentralisée regorge d'opportunité en termes de développement ainsi que l'illustre l'article intitulé *La coopération entre acteurs économiques de la France et les collectivités territoriales décentralisées au Cameroun : cas de la région d'Alsace et de la communauté urbaine de Douala, 1987-2018*. Ainsi, cette coopération est une forme particulière de solidarité internationale qui favorise l'enracinement de la décentralisation avant l'ouverture ainsi que l'analyse **André Bienvenu MFO**. Contrairement à la coopération décentralisée, l'immigration subsaharienne en Europe souffre de beaucoup de paradoxes selon **Adama SADIO** dans son article *Les contradictions de l'Union européenne dans sa lutte contre l'immigration subsaharienne*. Après l'Europe, l'article *Races, dynamisme sociopolitique et identité* de **Kouakou LALEKOU** nous invite en Amérique latine pour réfléchir sur les questions raciales qui ont imposé aux luttes sociales et politiques leur dynamique au Mexique.

Nous terminons notre voyage en Chine grâce à **Irié Séverin ZAN BI** et **Tiéba YEO** par le biais de l'article : *La pratique religieuse en Chine : entre ruptures et continuités au XXème siècle (1898 à 1999)*. En effet, ayant survécu aux différentes tempêtes politiques, la pratique religieuse est l'un des éléments essentiels de l'histoire chinoise. L'analyse de la pratique religieuse que nous propose cet article met en relief l'enjeu sociopolitique de la religion dans le processus de modernisation de ce pays.

Ce numéro inaugural de la Revue Internationale des Sciences Economiques et Sociales se caractérise ainsi par une grande richesse pluridisciplinaire et transdisciplinaire pour une meilleure connaissance des réalités qui nous entourent.



## Sommaire

Avant-propos.....	11
	<i>Paul DIÉDHIOU</i>
Préface.....	15
	<i>Benoît TINE</i>
L'enseignement supérieur dans la région de Ziguinchor.....	25
	<i>Moustapha TAMBA</i>
Ecole et entreprise au Sénégal : quelles articulations entre deux secteurs en clair-obscur ?.....	37
	<i>Benoît TINE</i>
USAID/ERA et la mobilité des universitaires sénégalais aux États-Unis : quand les projets contribuent à redessiner les mobilités académiques.....	61
	<i>Jean Alain GOUDIABY</i>
Tensions urbaines et conflits dans les quartiers spontanés en Casamance : le cas de Néma II à Ziguinchor.....	83
	<i>Mamadou Aguibou DIALLO</i> <i>Lamine TOURE</i>
Déplacés et réfugiés du conflit casamançais : le paradoxe d'une hospitalité.....	101
	<i>Doudou Dièye GUEYE</i>
Handicap acquis, affect traumatique et perception de soi : Le cas des victimes de mines en Casamance.....	121
	<i>Ismaila SENE</i>
La place et le rôle du griot manding dans les baptêmes : cas du village de Maroncounda.....	139
	<i>Lamine TOURE</i>

Pensée complexe et théorie quantique : implication pour l'objet de connaissance en sociologie .....	159
	<i>Serigne Momar SARR</i>
Perceptions et réadaptations de la loi sur le Domaine national en milieu <i>seereer</i> (Joal-Fadiouth/ Sénégal) .....	183
	<i>Aminata DIOP</i>
Formes et enjeux de l'épargne dans l'économie informelle en Côte d'Ivoire .....	205
	<i>Fabrice TANOH</i> <i>Dali Serge LIDA</i> <i>Jean-Louis LOGNON</i>
Réseaux de commerce et intégration : approche par les pratiques socioéconomiques aux dyades en Afrique extrême occidentale .....	223
	<i>Ibrahima Demba DIONE</i>
Le foyer amélioré PADES : un moyen de lutte contre le changement climatique dans le département de Dogondoutchi au Niger .....	241
	<i>Ibrahim MALAM MAMANE SANI</i> <i>Saadou ABOUBACAR</i>
De l'orature à l'écriture : dépopularisation d'une littérature des masses. Cas des proverbes de la langue kiluba (L33) .....	265
	<i>Nicodème BONDO MULUNDA</i>
L'insertion socioéconomique des immigrants ivoiriens au Cameroun (1978- 2011) .....	281
	<i>Mathieu Jérémie ABENA ETOUNDI</i> <i>Fridolin OMGBA OWONO</i>
Méthodes endogènes de résolution des conflits chez les Massa à l'épreuve de la modernité : cérémonie du chien égorgé, usage de la sauce d'oseille et sacrifice du <i>zilimgagouna (calao)</i> .....	305
	<i>Mathias KAIMANGUI</i>
Stratégie de valorisation et de préservation du patrimoine alimentaire sacré au Nord-Cameroun .....	323
	<i>Soulémanou DAÏROU</i>

Statut juridique de la femme mariée au Cameroun : entre permanences et mutations (1934-2016).....	347
	<i>Hamidou ISSA</i>
La coopération entre acteurs économiques de la France et les collectivités territoriales décentralisées au Cameroun : cas de la région d'Alsace et de la communauté urbaine de Douala, 1987-2018 .....	367
	<i>André Bienvenu MFO</i>
Races, dynamisme sociopolitique et identité au Mexique.....	417
	<i>Kouakou Laurent LALEKOU</i>
La pratique religieuse en Chine : entre ruptures et continuités au XXème siècle (1898 à 1999) .....	433
	<i>Irié Séverin ZAN Bi</i> <i>Tiéba YEO</i>



# École et entreprise au Sénégal : quelles articulations entre deux secteurs en clair-obscur ?

Benoît TINE,

Maître de conférences en sociologie  
UFR des Sciences Economiques et Sociales  
Laboratoire LARSES - Université Assane Seck  
BP 523 - Ziguinchor-Sénégal  
[btine@univ-zig.sn](mailto:btine@univ-zig.sn)

## Résumé

La situation du marché de l'emploi au Sénégal n'a jamais été aussi critique. Elle est confirmée par tous les indicateurs socio-économiques du Sénégal générés par l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD) et aggravée par les mouvements sociaux. Le contexte socio-économique semble ébranler la thèse qui veut que la massification avec les objectifs du millénaire pour le développement (OMD) puis les objectifs de développement durable (ODD) et l'inflation scolaire qui s'en suit, soit un gage de progrès et de justice. « La bonne école », la « bonne filière », la « bonne formation » semblent toujours être fonction de l'origine sociale et du capital économique de nos enquêtés, ce qui achève de transformer la massification tant vantée en une démocratisation ségrégative, voire en un mécanisme de reproduction sociale. Le taux de chômage élevé serait aussi le résultat de cette vision égalisatrice « jusque-boutiste » et révèle les carences et le manque de vision globale des politiques en matière d'éducation nationale et d'enseignement supérieur. D'ailleurs pendant des décennies, l'enseignement supérieur était considéré comme une fabrique de chômeurs à cause d'une inadéquation manifeste entre l'offre et la demande. De même, toutes les écoles supérieures font la même chose : banque finance, commerce international, logistique... Pourtant on parle de l'agro-alimentaire, de BTP, de Coiffure, Couture, Cuisine mais personne n'y va parce que la représentation sociale de la réussite renvoie à un bureau, une voiture et un chauffeur. Par ailleurs, la formation professionnelle est souvent un choix par défaut. On n'y va que lorsqu'on a échoué partout. Donc un problème de perception des métiers techniques.

**Mots clefs** : école ; entreprise ; emploi ; jeune ; entrepreneuriat

**Title:** School and enterprise in Senegal: what articulation for sustainable development?

**Abstract:**

The labour market situation in Senegal has never been more critical. It is confirmed by all the socio-economic indicators of Senegal generated by the National Statistics and Demography Agency (ANSD) and aggravated by social movements. The socio-economic context seems to shake the thesis that massification with the Millennium Development Goals (MDGs) and then the Sustainable Development Goals (SDOs) and the subsequent school inflation is a guarantee of progress and justice. "The " good school ", the " good sector ", the " good training " that can allow access to employment always seem to be a function of the social origin and economic capital of our respondents, which completes the transformation of the much vaunted massification into a segregating democratization, or even into a mechanism of social reproduction. The high unemployment rate is also said to be the result of this "one-size-fits-all" vision and reveals the shortcomings and lack of an overall vision of national and higher education policies. Moreover, for decades, higher education was considered as a factory for the unemployed because of a clear mismatch between supply and demand. Similarly, all higher education institutions do the same thing: banking finance, international trade, logistics, etc. However, training institutions could be closer to the business world and offer training in entrepreneurship, agri-food, construction and the oil industry. Similarly, vocational and technical training is often a default choice. We only go there when we've failed everywhere. It will also be necessary to overcome the social representation of success that refers to an office, a car and a driver.

**Keywords:** school; enterprise; employment; youth; entrepreneurship

**Introduction**

Le Sénégal est confronté depuis les crises pétrolières des années 1970 à une crise chronique de l'emploi affectant surtout les femmes, les jeunes et les plus diplômés. Le constat est frappant. L'analyse des données officielles sur le chômage au Sénégal nous amène à conclure que ce

phénomène frappe plus les jeunes et se conjugue au féminin. « *Le taux de chômage des personnes âgées de 15 ans ou plus est estimé à 15,7 %. Il est légèrement plus élevé en milieu urbain où 18,6 % de la population active sont au chômage contre 13,1 % en zone rurale. Selon le sexe, le chômage touche davantage les femmes (22,1 %) que les hommes (9,6 %)* » Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD, 2017). L'emploi s'exerce principalement dans le secteur dit informel<sup>6</sup> et à titre indépendant (24 % des actifs en 2016) alors que le système éducatif ne stimule pas assez tôt les capacités entrepreneuriales surtout dans l'agriculture qui est une niche d'emplois et le taux de chômage reste élevé chez les diplômés car « *au regard du niveau d'étude, les personnes sans diplôme représentent 39,9 % des chômeurs* » (ANSD, 2017).

Le Sénégal, à l'instar de beaucoup de pays du Sud, est ainsi caractérisé par un contexte socioéconomique morose qui apparaissant plus instable qu'incertain, voit la frange la plus jeune de sa population être touchée de plein fouet par le chômage et la précarité. En effet, les conditions d'accès à l'emploi des jeunes sont affectées par l'ampleur structurelle du chômage et le Sénégal semble aujourd'hui encore incapable de générer une économie capable de la résorber. La démocratisation quantitative n'a pas été suivie d'une démocratisation qualitative. Pourtant la construction de passerelles et de ponts est possible pour concilier deux mondes qui s'ignorent. La professionnalisation des enseignements ainsi que la question de l'employabilité et de l'innovation peuvent-elles devenir une réalité ? Elles semblent être les seules voies pour résorber le chômage. Comment l'école contribue-t-elle à construire les savoirs et à développer les compétences ? Comment l'école (éducation nationale et enseignement supérieur) peut-elle répondre à la demande de l'Entreprise en tenant compte des exigences académiques et pédagogiques ?

## **1. Situation de l'emploi des jeunes au Sénégal : état des lieux**

L'emploi des jeunes au Sénégal est un enjeu majeur et ancien qui, notamment sous la pression des actualités sociales, politiques, démographiques et de la crise économique, devient un sujet préoccupant et fortement pris en considération par les politiques, les associations de jeunes, les Organisations non gouvernementales (ONG) et les acteurs

---

<sup>6</sup> Ce secteur représente 41 % du PIB national et se caractérise par la faiblesse de son imposition avec moins de 3 % des recettes fiscales (Diouf, 2018)

locaux. Historiquement, les différents Plans d'Ajustement Structurels (PAS) au Sénégal dans les années 1980, et dans plusieurs pays africains, ont eu pour conséquence une réduction significative de la part de l'État dans le jeu économique. Dans ce contexte inédit, la situation qui a prévalu aux premières années des indépendances, avec l'incorporation de toutes les forces vives dans les structures et entreprises publiques, n'est plus possible (Diouf, 1992). L'État n'est plus le principal employeur certes mais un régulateur ; il a un rôle prééminent à jouer dans la définition et la mise en œuvre de politiques de l'emploi efficaces et pertinentes. Les crises socio-économiques, qui se sont succédé au Sénégal, ces dernières décennies, ont contribué à l'accroissement du risque ambiant, ralentissant par conséquent l'investissement.

Au Sénégal, le chômage des jeunes dans la tranche d'âge 15 à 34 ans, qui représente la moitié de la population, suit une croissance exponentielle depuis plusieurs années. Le Sénégal est confronté depuis 2000 à une crise de l'emploi affectant surtout les femmes, les jeunes et les plus diplômés. Les statistiques officielles disponibles à l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD) estimaient, au quatrième trimestre 2017, le taux de chômage à 15,7 % de la population en âge de travailler (âgée de 15 ans ou plus). Néanmoins, beaucoup de personnes dans la population active exercent un travail précaire et dans le secteur informel. En effet, 30,4 % des salariés mensuels, au quatrième trimestre 2017, perçoivent une rémunération mensuelle moyenne de 37 000 Frs CFA (ANSD, 2017).

Chaque année, près de 100 000 nouveaux diplômés sénégalais intègrent le marché du travail tandis que les statistiques enregistrent moins de 30 000 nouveaux contrats d'emplois directs. Le secteur privé offre peu d'opportunités d'emplois salariés parce que les PME/PMI accèdent difficilement au financement en raison des niveaux élevés de garanties bancaires exigées.

Le fort taux de chômage s'explique par l'inadéquation entre formation et emploi. L'emploi s'exerce principalement à titre indépendant au Sénégal (24 % des actifs en 2011) alors que le système éducatif ne stimule pas assez tôt les capacités entrepreneuriales.

Enfin, l'agriculture est une niche d'emplois mais la productivité du travail est à améliorer pour attirer les jeunes.

## Encadré méthodologique

Étant conscient de la sensibilité et de la complexité de notre problématique de recherche, deux techniques de collecte de données ont été mobilisées dans un but de triangulation : 34 entretiens libres (étudiants diplômés de l'UASZ ; téléconseillers ; personnel d'enseignement ; Directeurs de services de l'UASZ) et une dizaine de journées d'observation dans les agences d'emplois en 2014-2018 à Ziguinchor (Sénégal). De même, des observations participantes ont été organisées dans les agences d'emplois de l'État, dans deux centres d'appels et dans certains services de l'Université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ). Cette démarche socio-anthropologique « *se veut au plus près des situations naturelles des sujets – vie quotidienne, conversations, routines afin de produire des connaissances in situ, contextualisées, transversales, visant à rendre compte du point de vue de l'acteur, des représentations ordinaires, des pratiques usuelles et de leurs significations autochtones* » (Olivier de Sardan, 2008). Une analyse de contenu a par la suite permis d'exploiter les données collectées. Cette séquence s'inscrit dans une étude longitudinale sur le travail et l'emploi au Sénégal depuis 2007.

### 1.1. De « former pour qualifier » à « qualifier pour s'insérer »

Conçue par Gary Becker, prix Nobel d'économie en 1992, la théorie du capital humain repose sur une hypothèse : l'éducation est un investissement conduisant à accroître les capacités productives d'un individu. L'école constituerait un « gage de progrès et de justice sociale » (Duru-Bellat 2006 : 7). L'éducation faciliterait l'insertion et la participation active dans la bonne marche de la société. Cette théorie a favorisé la diffusion de l'éducation au niveau mondial. En cela, les objectifs de développement durable (ODD) fixés par l'ONU<sup>7</sup> mettent bien en exergue l'éducation de qualité comme quatrième objectif. Cependant, cette fuite en avant ne cherche-t-elle pas à esquiver la question cruciale de l'insertion professionnelle des jeunes ou alors n'est-elle pas révélatrice

---

<sup>7</sup> <https://www.eda.admin.ch/post2015/fr/home/agenda-2030/die-17-ziele-fuer-eine-nachhaltige-entwicklung.html> consulté le 23 novembre 2018

d'une crise beaucoup plus profonde, à savoir le combat contre le chômage endémique des jeunes ?

### **1.1.1. De la quantité à la qualité**

A l'échelle du Sénégal, au cours des dernières décennies, différentes politiques de promotion de l'éducation ont été menées. Celles-ci avaient pour objectif principal une démocratisation du système éducatif en offrant à tous les enfants les mêmes chances d'accès à l'éducation puis à l'emploi. Ces différentes politiques avaient à cœur, d'une part, le respect du principe démocratique fondamental du droit à la connaissance et, d'autre part, la nécessité d'une scolarisation de masse. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO), les dépenses publiques pour l'éducation doivent être portées à 6 % du PIB. Au Sénégal, en 2010, ces dépenses représentaient une valeur de 385,056 milliards, soit 6,04 % du PIB (ANSD, 2011 : 95).

De même, en 2011, le taux de scolarisation brut au primaire s'élevait à 93,9 % avec un taux d'achèvement de 66,5 % (ANSD, 2011 : 97). Une analyse minutieuse des données de l'ANSD montre depuis quelques décennies une évolution positive des indicateurs de l'éducation sur les deux dernières années avec des effectifs augmentant à tous les niveaux.

C'est ainsi que des générations entières ont cru en l'école - qui s'est vue allouer la responsabilité de détecter, de cultiver et de sanctionner le mérite par des titres, passeports pour un emploi prestigieux - et obtenu des diplômes conséquents. Ils avaient misé sur l'école et sur la méritocratie enchanteresse ; l'essentiel étant d'aller à l'école dans le cadre du « toujours plus d'école » et d'obtenir un diplôme, coûte que coûte, quel qu'il soit.

### **1.1.2. Quid de la démocratisation qualitative**

La situation du marché de l'emploi au Sénégal n'a jamais été aussi critique. Elle est confirmée par tous les indicateurs socio-économiques du Sénégal et aggravée par les mouvements sociaux qui défrayent la chronique en termes de manifestations fréquentes du Regroupement des diplômés sans emploi du Sénégal (RDES), de licenciements économiques et de fermetures d'usines.

Le contexte socio-économique semble ébranler la thèse qui veut que la massification et l'inflation scolaire qui s'en suit, soit un gage de progrès et de justice. « La bonne école<sup>8</sup> », la « bonne filière », la « bonne formation » semble toujours être fonction de l'origine sociale et du capital économique de nos enquêtés, ce qui achève de transformer la massification tant vantée en une démocratisation ségrégative, voire en un mécanisme de reproduction sociale. Plus d'études pour tous ne veut pas dire les mêmes études pour tous. Le taux de chômage élevé au Sénégal serait aussi le résultat de cette vision égalisatrice « jusque-boutiste » et révèle les carences et le manque de vision globale des politiques en matière d'éducation nationale et d'enseignement supérieur.

Parmi les catégories les plus exposées et les plus vulnérables de la population, apparaissent les jeunes. Ils sont confrontés à un sérieux problème d'insertion socioprofessionnelle. « L'emploi leur apporte un statut et donc une identité sociale » (Paugam, 2000). L'exclusion du marché du travail, révélateur d'une crise profonde de la société salariale, constituerait la source de tous leurs maux.

*« Diplômé et bon à rien. J'ai un sentiment d'inutilité ».* Moussa, 26 ans, mai 2016.

*« On est là, assis du matin au soir, à ne rien faire pendant qu'ils (les politiques) nous abreuvent en promesses qu'ils ne tiendront jamais ».* Daouda, 24 ans, décembre 2017.

Le contexte sénégalais apparaît plus qu'instable et incertain et les jeunes sont de plus en plus la frange la plus touchée, en somme, ils sont les nouveaux galériens, dans le sens de Dubet<sup>9</sup> (1987). L'image d'une

---

<sup>8</sup> Lors d'une communication, le professeur Moustapha Tamba, sociologue à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar, notait une certaine discrimination dans l'accès à des formations valorisées « après avoir enseigné pendant cinq ans (1997 – 2002) dans deux EPES (établissements privés d'enseignement supérieur), nous avons observé que la majeure partie des étudiants vient d'origine sociale aisée (Avocats, Magistrats, Notaires, Huissiers, Ingénieurs, Chefs d'entreprises, Gros Commerçants, Cadres de l'Administration et du Privé, Médecins, Pharmaciens, Architectes, Professeurs, Officiers Supérieurs de l'Armée, de la Douane, de la Police et de la Gendarmerie, Banquiers et Assureurs. » <http://www.francophonie-durable.org/documents/colloque-ouaga-a2-tamba.pdf>. Page consultée le 12/11/2013, à 12 h.

<sup>9</sup> « La galère, c'est d'abord l'expérience de ces jeunes dominés par l'incertitude, le flottement des projets, les longues périodes d'oisiveté entrecoupées de petits boulots, la délinquance présente et peu spectaculaire, le risque de destruction du sujet lui-même ». (Dubet, 1987).

jeunesse fautive de trouble ou vécue comme une catégorie victime d'un système masque l'interrogation à faire de l'ensemble des changements économiques et sociaux dont est porteuse la jeunesse quand elle entre dans le marché du travail.

Les parents attendaient beaucoup de leur investissement la démocratisation scolaire qui s'avérera plus quantitative, voire ségrégative que qualitative. La massification de l'enseignement, qui semble être du « déjà-là » ne s'est pas accompagnée de la démocratisation qualitative et infirme l'idée reçue selon laquelle : « les études, plus on en fait, mieux on se porte », sachant que la distribution des places et des emplois<sup>10</sup> au Sénégal ne se fait pas forcément en fonction du mérite ; ce qui réduit encore considérablement les chances de se faire recruter.

Les différentes politiques éducatives ont donné lieu, ces dernières décennies, à un afflux croissant de diplômés sur le marché du travail. Il faudra en effet aller toujours plus loin dans les études afin d'augmenter ses chances d'être recruté par le truchement du déclassement. Cette aspiration à accéder aux emplois les plus qualifiés et les mieux rémunérés a, en effet, contribué à la prolongation des études et a sévèrement mis en crise les structures familiales traditionnelles et les temps sociaux. Cette stratégie qui consiste à prolonger le temps des études est sérieusement discutée par des sociologues de l'éducation, comme Duru-Bellat (2006 : 71) qui « *considère une formation longue comme un gaspillage si l'environnement professionnel n'exige pas d'y puiser sans cesse* ».

## **2. L'université sénégalaise à la croisée des chemins**

### **2.1. L'élargissement de la carte universitaire**

La première université construite au Sénégal est l'université de Dakar<sup>11</sup> en 1957. Son implantation a accentué la production massive de ressources humaines capables de piloter le développement de l'Afrique en général.

---

<sup>10</sup>Nous développons dans nos recherches doctorales, des pratiques telles que le clientélisme, le gré à gré, le copinage, le « bras long », etc. Dans nos différents entretiens, des propos tenus par les acteurs font état de pratiques clientélistes et corruptives manifestes comme moyen d'accéder à l'emploi. D'une manière discursive, ils stigmatisent ces manières de faire tout en les généralisant à l'ensemble de la société sénégalaise.

<sup>11</sup> La première université construite au Sénégal est l'université de Dakar, créée le 24 février 1957 et inaugurée le 09 décembre 1959. L'université de Dakar est rebaptisée Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) le 30 mars 1987.

D'ailleurs, tous les grands cadres du Sénégal et beaucoup d'autres issus de l'Afrique de l'Ouest ont été formés dans cette université. L'une de ses missions était de permettre aux jeunes de se former politiquement, socialement et économiquement.

Avec les ODD, nous avons assisté à une démocratisation quantitative de l'école à travers la politique des collèges de proximité et des lycées de proximité. Les taux de scolarisation sont importants, frôlant les 100 % notamment dans la région de Dakar et celle de Ziguinchor. Cette réalité a incité les pouvoirs publics à construire d'autres universités à l'intérieur du pays afin d'augmenter les taux d'orientation des nouveaux bacheliers. Ainsi, naquit l'université Gaston Berger de Saint-Louis (UGB) en 1990. Les effectifs étant, année après année, importants, il a été créé en 2007 les universités de Thiès (UT), Alioune Diop de Bambey (UADB) et de Ziguinchor (UASZ). L'université virtuelle du Sénégal a vu le jour en 2013.

Cet élargissement de la carte universitaire du Sénégal est une réponse aux enjeux en matière de développement et participe à alléger et réduire les taux d'échec aux examens et les souffrances des étudiants des régions périphériques qui devaient se rendre à l'Université de Dakar ou à celle de Saint-Louis avec toutes les difficultés liées à l'hébergement, à la restauration, aux déplacements entre autres.

Avec 112 297 candidats déclarés admis au baccalauréat en 2018, soit un taux de réussite de 46,09 %, les effectifs pourraient atteindre selon les prévisions, 118500 admis soit 48 % en 2022. L'augmentation de la demande en enseignement supérieur sera impressionnante dans les années à venir. C'est la raison pour laquelle trois nouvelles universités sont en construction pour absorber le nombre de plus en plus croissant de nouveaux bacheliers : université Amadou Maktar Mbow de Diamniadio, université du Sénégal Oriental et université du Sine Saloum El hadj Ibrahima Niassé. Les politiques éducatives de massification et de « scolarisation pour tous » sont donc en bonne voie *quid* de la démocratisation quantitative.

## **2.2. L'Université au service du développement ?**

*« L'université sénégalaise a pour mission principale de former des cadres supérieurs à même de pouvoir être utiles à leur pays »* : c'est ainsi que commencent les décrets de création des 6 universités publiques du

Sénégal. L'université se voit ainsi confiée une mission régaliennne de contribution au développement au Sénégal et dans le monde en atteste une riche littérature produite par des auteurs<sup>12</sup> de divers horizons.

Pour Georges Felouzis (2003), la construction de l'université dans un milieu entraîne un changement local par rapport à la structure même de celui-ci. Cet emplacement devient stratégique. Mieux, la forte articulation de l'université et son territoire permettrait véritablement le développement des besoins économiques favorisant ainsi l'apparition de nouveaux consommateurs, de nouveaux services et de nouveaux quartiers. La ville de Ziguinchor a par exemple vu sa population exploser depuis l'implantation de son université en 2007. En 2003, la population de la commune de Ziguinchor était estimée à 155 650 habitants par l'Agence nationale de la statistique et de la démographie, alors qu'en 2013 elle atteignait 205 294 habitants, (ANSD, 2013). Pour accueillir toute cette population, deux nouveaux quartiers ont vu le jour : le quartier d'Ousoforal et la cité des HLM en construction. Mieux, il y a l'urbanisation rapide du quartier Kénia et Diabir. Ceci a véritablement occasionné l'agrandissement de la ville mais aussi a donné un nouveau visage à la commune de Ziguinchor qui a atteint ses limites d'extension et commence à empiéter sur la commune voisine de Niaguis.

Erick Calderon, David Delangre et Florent Clein sont aussi d'avis que la mise en place d'une université fait accroître considérablement la population. Michel Grossetti et Philippe Lossego, ont développé ces mêmes idées par rapport à la perspective de l'université et le développement. En suivant cette même logique d'augmentation de l'effectif de la population, ils montrent que cet accroissement s'effectue sur une frange de la population en expliquant que la présence d'universités et d'écoles supérieures dans une ville aurait pour effet d'y concentrer un grand nombre d'étudiants, d'enseignants et de chercheurs. En guise d'exemple, « *les étudiants étaient au nombre de 3418 au cours de l'année universitaire 2017- 2018* » selon le Directeur de la scolarité centrale de l'UASZ rencontré le 18 octobre 2018. L'UASZ a vocation à en accueillir davantage au terme de son projet d'extension en cours. Quant au *personnel d'enseignements, administratifs, techniques et de service, il était au nombre de 254* » soit 128 enseignants-chercheurs et 126 agents

---

<sup>12</sup> Georges Felouzis (2003), Erick Calderon, David Delangre, Florent Clein (2010), Michel Grossetti et Philippe Lossego (2003), Sylvie Didou Aupetit (2008), Michel Simeu Kamdem et Eike (2014) entre-autres

administratifs, techniques et de service, selon le Directeur des ressources humaines<sup>13</sup>.

De même, Sylvie Didou Aupetit développe l'idée que la création d'une université participerait efficacement à l'amélioration des conditions de vie des couches vulnérables en leur permettant de connaître un certain relèvement de leur niveau de vie. C'est ainsi que le service à la communauté de l'UASZ, (bientôt érigé en Vice-rectorat), est une réalité à travers des activités diverses (conférences, étude d'impact, émission radio, appui logistique, conseil aux collectivités locales, promotion du sport et de la vie associative avec les amicales de ressortissants, etc.). De même, les superettes et supermarchés font leur apparition ; l'immobilier connaît une inflation ; l'électrification et l'adduction en eau des nouveaux quartiers attirent de plus en plus de futurs propriétaires et de locataires ; le réseau routier s'étend ; le secteur des services (surtout dans la restauration) se développe.

Par ailleurs, les universités constituent un facteur important de visibilité et de rayonnement pour le territoire qui les abrite grâce au service à la communauté et aux animations scientifiques.

En outre, l'université est un facteur de développement dans la mesure où elle permet aux étudiants issus des familles défavorisées de sortir des situations de vulnérabilité et de pauvreté. L'élargissement de la carte universitaire permet d'orienter davantage d'étudiants dans les Unités de formation et de recherche (UFR), toutes conditions confondues, selon Sylvie Didou Aupetit (2008) parce qu'avant 2007, la probabilité d'être orienté dans les deux seules universités publiques à Dakar et à Saint Louis était faible. Ainsi, après les études, les étudiants pourraient non seulement trouver de l'emploi, mais aussi de changer leur situation de vie initiale.

C'est ainsi que Mélanie Jacquemin et Bernard Schlemmer (2011) ont montré l'importance de la professionnalisation des étudiants à l'université. Car, pour ces derniers, l'université est le lieu de culture et de production du savoir. En effet, elle doit assumer les missions de préparation à la vie professionnelle, comme le rappellent Lessard et Bourdon (2002). Ainsi, après cette formation, ces derniers devraient être en mesure d'exercer des fonctions. Tel ne semble pas être le cas au Sénégal où l'université a la réputation d'être une « *fabrique de chômeurs* » et un « *distributeur automatique de chômeurs* » selon des

---

<sup>13</sup> Statistiques au 18 octobre 2018 dans un entretien avec le Directeur des ressources humaines

étudiants rencontrés, en atteste le nombre élevé de diplômés chômeurs au Sénégal. « *Les personnes sans diplôme représentent 39,9 % des chômeurs* » (ANSD, 2017). L'université ne remplirait pas le rôle qui est attendu d'elle.

### **3. L'impossible rapprochement entre l'université et l'entreprise**

#### **3.1. La question du système LMD, de la formation universitaire à l'épreuve du chômage des jeunes diplômés de l'UASZ**

Le chômage des sortants de cette université entre 2013 et 2015 avec la Licence académique, s'explique par le fait que cette institution comme les cinq autres universités sénégalaises n'a pas construit une réelle politique de formation à l'emploi, au montage et à la concrétisation du projet d'entreprise dans les contenus et les *curricula* de formation. A l'UASZ, des incohérences peuvent être notées entre le modèle traditionnel de formation générale et académique sans préparation au monde de l'entreprise et la mission de vecteur de développement. Cet état de fait est repris par le directeur des réformes et de la pédagogie qui souligne non seulement l'écart entre la formation universitaire et les réalités locales : « *l'université s'est rendu compte que ses formations générales pendant longtemps étaient décalées par rapport au monde du travail* ». Par ailleurs, pour le premier conseiller en auto-emploi de l'agence nationale pour la promotion de l'emploi des jeunes (ANPEJ) :

*« Aujourd'hui, pour l'entrepreneuriat il faut vraiment des incubateurs pour essayer d'accompagner les jeunes. Nous n'avons pas encore échangé dans ce domaine. Parce que, comme je te l'ai dit un peu, le système éducatif au Sénégal, n'est pas en adéquation avec les demandes au niveau de nos agences de promotion de l'emploi. Ça, c'est une réalité. L'autre problème aussi, il n'y a pas cette alternance théorie et pratique. Il faut qu'on arrive à se débarrasser de cette formation européenne un peu plus longue et faire notre propre système éducatif, qui, correspond à nos réalités ».*

À cet effet, les jeunes diplômés n'étant pas formés en matière d'entrepreneuriat (à travers par exemple des modules tels que : gestion de projet, suivi et évaluation, techniques de recherche d'emploi) ne sont pas préparés ni à affronter le monde du travail ni à l'auto-entrepreneuriat

soutenu par des structures telles que le PAPEJF<sup>14</sup>, l'ANPEJ<sup>15</sup> et le FONGIP<sup>16</sup>.

P. Ba, jeune diplômé dit à cet effet qu'ils ne sont pas préparés pour le marché du travail.

*« Bah, moi, je vais commencer par l'université, parce que, comme je le dis souvent, l'Université a tendance à baisser ses bras, on dirait qu'ils sont pressés de se débarrasser des gens, parce qu'à chaque fois, on nous dit que la Licence, c'est une sortie. Vous allez rencontrer le monde du travail, alors est-ce que réellement ces étudiants sont préparés à aller affronter la réalité du marché du travail ; c'est difficile. C'est ça, il faut un accompagnement. Après, on nous dit y a une structure qui est là-bas, qui est créée pour l'accompagnement et l'insertion des jeunes. Mais, cette structure, qu'est-ce qu'elle fait maintenant ? Même pour trouver un stage, vous avez des difficultés à trouver un stage, c'est un problème. On vous dit, c'est à vous de chercher un stage. Je ne sais, ce qui se passe, mais l'université doit essayer de revoir. Moi, je dis toujours, qu'il faut préparer à la sortie. Par exemple, quand ils font la Licence, vous savez que la Licence, c'est une sortie ; il faut les préparer à la sortie. Enfin techniquement, mentalement voilà on les prépare. Comment ? Au moins, en les préparant, en leur disant que vous allez affronter le monde du travail. Les réalités sont là. Mais, en même temps, il faut les armer en leur offrant une formation en entrepreneuriat à la sortie. Comme ça quand ils vont sortir, ils sauront, ils seront bien informés, ils vont savoir que c'est difficile, on va rencontrer des difficultés. Maintenant, en cas de blocage, quand on ne peut pas réussir à un concours, on sera à mesure de créer votre business ou entreprise que vous allez créer de l'auto-emploi et de l'emploi pour les autres ».*

Ce discours révèle que la problématique de l'insertion socioprofessionnelle de cette génération de jeunes diplômés, se perçoit au fait que l'UASZ n'a pas intégré dans ses politiques de formation à l'aune de sa mise en place, l'entrepreneuriat.

---

<sup>14</sup> Projet d'appui à l'emploi des jeunes et des femmes

<sup>15</sup> Agence nationale pour la promotion de l'emploi des jeunes

<sup>16</sup> Fond de garantie des investissements prioritaires

Parler de l'emploi des jeunes, pour faire preuve d'originalité, revient à aborder la question sous l'angle de la problématique du système licence, master, doctorat (LMD) dans une université marquée par sa jeunesse (10 ans d'âge) et le manque de ressources qui entraînent non seulement une mise en œuvre des réformes mais également un niveau d'appropriation négligeable de celles-ci. Autrement dit, la non-prise de conscience ou à *minima* la faiblesse ou l'insuffisance des ressources dont disposent les structures susceptibles de préparer les sortants aux réalités du marché du travail à savoir la Direction de l'Insertion et des Stages (DIS) et le Bureau d'accueil, d'orientation et d'information (BAOI).

En vérité, le chômage des jeunes sortants de l'UASZ est à mettre en rapport avec la faible capitalisation et appropriation des compétences, savoirs et savoir-faire véhiculés dans les contenus de formations initiés dans le cadre des réformes.

N'étant pas préparés à affronter le marché de l'emploi et ayant reçu des contenus de formation qui se caractérisent par une certaine généralité, ces jeunes se trouvent désœuvrés et vivent un chômage têtue et durable. Ils se sentent trahis par le système. La question de l'emploi se prenant en charge par la mobilisation et l'intériorisation de compétences, savoirs, savoirs faire et savoir-être, le faible niveau de fréquentation et d'appropriation des activités des structures d'accompagnement à l'insertion au monde du travail telles que la DIS et le BAOI sont caractéristiques d'un manque de prise de conscience et de préparation de la part des jeunes diplômés d'une Licence académique de l'institution entre 2013 et 2015.

En effet, l'une des problématiques récurrentes que pose l'adoption du système LMD est l'inadéquation entre les exigences techniques, normatives et humaines que demande le recours au système LMD et le manque de moyen de ladite université. Pour dire que dans le cadre de l'UASZ, nous notons une réelle politique de sélectivité apportée par le LMD, en comparaison du nombre important de jeunes diplômés de Licence. Autrement dit, le manque de personnels enseignants, le déficit criard d'infrastructures, de matériaux techniques et les problèmes budgétaires auxquels l'UASZ est confrontée depuis sa mise en place ainsi que son arrimage au système LMD, expliquent le faible niveau de sélection et compromettent l'intervention des professionnels. Ainsi, face à cette politique sélective, en raison du manque de salles de cours ; d'enseignant capable d'encadrer un nombre important de diplômés en Licence, le déficit de ressources documentaires, la grande majorité des jeunes diplômés notamment entre 2013 et 2015 sortent de l'Université

sans aucune qualification et sans aucune spécialisation. Ce qui rend beaucoup plus complexe leur insertion socioprofessionnelle. En effet, le Directeur de la pédagogie et des réformes universitaires soutient à ce titre que :

*« les moyens ? C'est ça la grosse difficulté. C'est-à-dire que le LMD exige des moyens. Y'a des choses qui ne sont pas compatibles avec le système. L'une des choses qui ne sont pas compatibles, c'est la perturbation des années. Le système LMD suppose que l'on ait des années apaisées qu'il y ait moins de grèves. L'autre chose, c'est la question des moyens. Mais, un professionnel, pour vous lui faites venir de Dakar ou loin d'ici, si vous ne l'intéressez pas suffisamment, il ne viendra pas. La professionnalisation, par exemple, ça suppose que vous les payiez à temps, que vous les intéressiez suffisamment. On a un problème de trésorerie qui fait qu'on a des gens qui peuvent intervenir qui soient payés un an après. Ça, ce n'est pas évident. L'autre chose, c'est que les étudiants qui nous arrivent ont un niveau très faible ».*

En somme, la responsabilité est assez partagée sur la question du chômage des jeunes diplômés de l'UASZ entre 2013 et 2015. La première est celle des jeunes diplômés sortis de l'UASZ avec la licence académique entre 2013 et 2015 qui, à leur sortie n'ont pas pris en compte au cours de leur cursus universitaire les compétences, les domaines privilégiés dans lesquels leur formation semble le plus adaptée. Ceci peut s'expliquer par une faible fréquentation des structures d'orientation et de suivi en vue de connaître les débouchés de chaque formation ou les concours susceptibles de les intéresser. En effet, la question du chômage se perçoit au fait dans l'incapacité et dans les compétences limitées dont font preuve ces derniers afin de s'insérer dans le monde professionnel.

### **3.2. La nécessité de lier Savoir, savoir-faire et savoir faire faire**

L'utilité de l'école et le principe du « tout éducatif » n'est pas à remettre en cause, ici, malgré les objectifs quantitatifs affichés mais bien la discordance qui existe entre le diplôme et l'emploi, entre la théorie et la pratique, entre les structures de formation et l'entreprise. Le diplôme ne devrait pas être une fin en soi.

Ce déphasage diplôme-emploi est lié d'abord à la mauvaise orientation qui marque l'attrait des jeunes écoliers pour les filières qui semblent faciles, avec la complicité des adultes ou tout simplement leur ignorance. En ce sens, la concertation nationale sur l'enseignement supérieur qui s'est déroulée en mars-mai 2013 a pointé du doigt quelques maux dont souffre l'école sénégalaise comme le peu d'intérêt pour les disciplines scientifiques et techniques affiché par les élèves et étudiants. Notre propos n'est pas d'opposer de façon classique les filières entre elles ni de stigmatiser certaines mais plutôt d'aller dans le sens de former une jeunesse à des secteurs porteurs ou les débouchés sont réels et pérennes.

Depuis la libéralisation du secteur de l'éducation, le Sénégal disposait en 2016, 75 établissements supérieurs agréés par l'Autorité nationale d'assurance qualité dans l'enseignement supérieur (Anaq-Sup) sur un total de 150 environ. Il existe une floraison d'école privée de commerce à Dakar qui constitue des machines à produire des diplômés sans aucune employabilité. En 2013, le chiffre d'affaires était estimé à 30 milliards de FCFA<sup>17</sup>. Les établissements universitaires publics regroupaient à la même date 111 749 étudiants répartis dans les six universités<sup>18</sup>. L'Université Cheikh Anta Diop de Dakar est à ce jour la seule qui puisse absorber près de 20 000 nouveaux bacheliers par an.

Ainsi, malgré une massification qui amoindrit leur capacité d'accueil et limite leur taux d'encadrement (nombre d'enseignants rapporté au nombre d'étudiants), la Faculté des Lettres et Sciences humaines et la Faculté des Sciences juridiques et politiques de l'UCAD qui ont encore du mal à se réformer en vue de proposer des formations qualifiantes, accueillent à elles seules 59 % des effectifs étudiants et 75 % des bacheliers provenant des séries littéraires dont une bonne partie se verra en situation d'échec.

*« Je sais que j'avais été mal orienté lorsque je faisais le lycée. Pourtant j'ai de bonnes capacités qui pouvaient faire que je réussisse dans des formations avec de réels débouchés. Pour moi, le centre d'appels c'est un gâchis. J'avais remarqué à un moment que je n'arriverai pas à avoir un travail dans mon domaine, mais*

---

<sup>17</sup> <http://xalimasn.com/etablissements-privés-denseignement-supérieur-la-grande-arnaque/> consulté le 03 novembre 2018

<sup>18</sup> Il s'agit de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), Université Gaston Berger de Saint Louis (UGB), Université de Thiès (UT), Université Alioune Diop de Bambey (UADB), Université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ), Université Virtuelle du Sénégal (UVS).

*je me suis entêtée pendant que mes camarades étaient allés faire de la formation. J'en veux aujourd'hui à mes enseignants et à mes proches instruits qui savaient et n'ont rien fait* ». Fatou, 28 ans, téléconseillère dans un centre d'appels, juin 2017.

« 2000 étudiants en première année de droit, c'est tout simplement impossible », Jean, 29 ans, téléconseiller, juin 2017.

« Moi, je voulais être orienté à la Fac. C'était tout ce qui comptait pour moi. C'était pour moi, une grande réalisation. Je fus orienté en droit. Nous étions des milliers dans l'amphithéâtre. C'est après que je me suis rendu compte que la fac, n'était pas une fin en soi ». Ali, 30 ans, téléconseiller, Mai 2017.

On assiste à un déclassement comme dans les centres d'appels qui emploieraient l'élite du pays (Tine, 2014). On y trouve des doctorants, des ingénieurs et de jeunes docteurs, bref des diplômés de l'enseignement supérieur exerçant un métier sans qualification requise.

### **3.3. Vers une formation professionnalisante et en alternance**

L'offre de formation au Sénégal attire des dizaines de milliers d'étudiants en quête d'une formation de qualité. Les offres en établissements de formation n'auraient pas été aussi nombreuses s'il n'y avait pas une demande de nationaux de plus en plus forte mais aussi et surtout des étrangers en provenance de la sous-région (Ivoiriens, Mauritaniens, Guinéens, Maliens, Nigériens, Togolais et Béninois) mais également d'Afrique Centrale (Gabonais, Camerounais, Congolais, Tchadiens, Centrafricains), du Maghreb (Marocains, Tunisiens) et d'Afrique Orientale (Djiboutiens, Comoriens, Malgaches, Mauriciens).

L'offre de formation au Sénégal est de qualité, ce qui fait son attractivité et son rayonnement à travers l'Afrique. Qui oserait s'élever contre cette conviction serait aussitôt pris pour un démagogue. C'est pourtant ce dogme que l'on voudrait aussi discuter ici, quitte à bousculer quelques préjugés et à lever certains tabous. L'offre de formation aujourd'hui est à pointer du doigt. L'éducation nationale et l'enseignement supérieur n'ont pas su diversifier leurs offres pour s'adapter à la mondialisation et à l'entreprise du XXI<sup>e</sup> siècle. Les personnes rencontrées dans le cadre de nos entretiens clouent au pilori toutes ces instances qui n'ont pas su leur ouvrir les yeux, à temps. En

résumé, si elles avaient été bien orientées, elles ne se seraient pas retrouvées dans cette impasse.

On est pourtant en droit d'attendre de ces instances, des formations en rapport avec les besoins des entreprises. Les uns n'ont pas su faire leur introspection en dormant sur les programmes de formation et structures de formations hérités de la colonisation et les autres mus par des plus-values financières. L'objectif longtemps affiché de la massification a relégué au second plan le vrai défi à savoir articuler véritablement formation et emploi.

L'État du Sénégal a élaboré en 2010 la Nouvelle Politique Nationale de l'Emploi (NPNE) qui couvre la période 2011-2015, en vue de créer près de 730 000 emplois modernes, productifs, stables et incitatifs. La NPNE est une réponse à la « Déclaration de Ouagadougou », une des résolutions du sommet extraordinaire des Chefs d'État de l'Union africaine qui s'est tenu les 8 et 9 septembre 2004 à Ouagadougou et qui invitait les pays membres à mettre l'emploi et la lutte contre la pauvreté au centre de leurs politiques de développement. Des enseignements n'ont pas été tirés des échecs passés et il est encore étonnant de remarquer que dans la NPNE, cette question vitale ne figure qu'en quatrième position<sup>19</sup> sur un total de cinq (ANSD 2011 : 99).

Le bilan de cinquante années de politiques d'insertion laisse perplexe malgré l'ambition affichée dans la Constitution<sup>20</sup>. Ces politiques n'ont pas véritablement réussi à mordre sur le chômage des jeunes qui demeure invariablement le double de la moyenne des actifs et constitue la raison principale des vagues migratoires visant à gagner l'Europe à tout prix, le fameux *Barça ou Barsac* développé par Serge Daniel (2008).

Le diplôme ne permet plus d'occuper un emploi. Serait-il devenu une monnaie de singe ? Consécutivement, les conditions d'accès à l'emploi des débutants sont affectées par l'ampleur structurelle du chômage et son caractère très sélectif, car en effet, dans ce contexte sénégalais, en l'absence de parents, d'amis, de camarades (PAC), on a moins de chance d'être recruté. « *Quand le lien entre le diplôme et l'emploi se distend, le*

---

<sup>19</sup> Stratégie 4 : Amélioration et développement des relations entre la formation et l'emploi dans les secteurs économiques (adéquation emploi formation et employabilité des jeunes).

<sup>20</sup> Constitution du Sénégal : article 24 : « Chacun a le droit de travailler et le droit de prétendre à un emploi ». <http://democratie.francophonie.org/IMG/pdf/Senegal.pdf>. Page consultée le 13/11/2017.

*capital social, les relations et l'entregent jouent un rôle grandissant dans l'accès aux contrats d'apprentissages, aux stages, aux entretiens d'embauches* », (Dubet et Duru-Bellat, 2000).

Les établissements ne feraient-elles pas mieux de construire une offre de formation professionnelle à partir de l'analyse de besoins des acteurs économiques (entreprises privées, industrie...) et des situations de travail ?

Des initiatives allant dans le sens de la création de licences professionnelles ou même d'école de formation professionnelle et technique comme le Centre de formation Sénégal-Japon (CFPT) de Dakar, le Centre de Formation aux Métiers du Bâtiment et des Travaux Publics (CFBTP) de Diamniadio (banlieue dakaroise), visant à répondre aux besoins importants de ces différents secteurs sont à encourager.

Tous les pays qui ont mis en place des formations professionnelles ou en alternance ont vu leur taux d'insertion professionnelle des jeunes augmenter. Le chômage des jeunes par rapport aux adultes est moins élevé<sup>21</sup>. De même la mise à disposition d'informations centralisées sur le marché de l'emploi et du travail au Sénégal serait une grande avancée dans la lutte contre le chômage surtout chez les jeunes.

### **3.4. Les Tentatives individuelles et/ou collectives des jeunes pour faire face au chômage.**

#### **Un emploi à minima, *en attendant...***

La mise à l'écart du marché de l'emploi engage l'individu dans un processus qui peut le conduire à la désaffiliation sociale et que l'État, en tant que filet de sécurité, se devrait de contenir. Or, si ce dernier n'y parvient pas (ou plus), les individus doivent s'organiser sans lui (ou contre lui) et élaborer des stratégies à même de contourner (sciemment ou non) les réglementations imposées par l'économie néolibérale et ses effets pervers.

---

<sup>21</sup> En attestent de nombreux rapports européens ; voir par exemple Markus Gangl, *Education and Labour Market Entry*, Mannheim, MZES, 2000. En France, à diplôme égal, les jeunes passés par l'apprentissage s'insèrent mieux que les jeunes sortant des établissements professionnels ; voir Véronique Simmonet et Valérie Ulrich, « la formation professionnelle et l'insertion sur le marché du travail », *Economie et Statistique*, 2000, N° 337-338, pp81-95.

Le centre d'appels est caractéristique de cette crise de l'emploi et semble être la seule alternative. Il demeure l'un des rares secteurs qui recrute mais aussi, comme un secteur en clair-obscur, il s'érige en une machine tayloriste à déchanter et à semer le désamour entre l'entreprise et une jeunesse déjà malmenée, comme en témoignent ces deux extraits d'entretiens :

*« Au départ, j'ai cru que ma maîtrise allait m'être utile. Tu parles ! De tout ce que j'ai pu apprendre, vissée à ma place de la bibliothèque universitaire, première assise et dernière levée de la journée, sur la macro et sur la microéconomie, sur les calculs statistiques et leur traduction en diagrammes, sur la théorie du marketing et la segmentation des marchés, rien, en fait, ne m'aura servi. D'ailleurs au bout de trois jours, j'ai failli craquer. Le centre d'appels ne me paraissait plus ce lieu idyllique ou j'allais m'épanouir sur un plan professionnel. J'étais fait pour vendre de l'eau à des ânes qui n'ont pas soif ? N'étais-je pas en train de renier tout ce que mes études m'avaient appris sur la société et sur l'intelligence des marchés ? »* Nafissatou, 27 ans, téléconseillère, janvier 2010.

*« Le centre d'appels finalement n'était plus pour moi ce lieu idyllique, tant rêvé par cette jeunesse sénégalaise. La joie éphémère d'avoir trouvé du travail fit vite place au désenchantement. Le centre d'appels devenait de plus en plus un ogre qui nous mangeait petit à petit, qui nous tue à petit feu. »* Cheikh, téléconseiller, 23 ans, mai 2009.

Les personnes que nous avons rencontrées nous décrivent leur entrée dans cette industrie de la relation clientèle comme un *pis-aller*, rarement comme un choix définitif et positif mais plutôt par défaut. Des téléconseillers, diplômés, se font recruter dans ces secteurs d'activités à défaut d'être dans l'oisiveté ou le chômage chronique. Dotés d'un important capital scolaire, ils se voient contraints de revoir leurs ambitions à la baisse dans un secteur où la barrière d'entrée est faible : savoir lire, écrire et parler un français sans accent, mais où paradoxalement le baccalauréat continue à être exigé.

*« Après la soutenance de mon mémoire d'économie, je fis comme tout le monde. J'envoyais des candidatures à une dizaine de sociétés de la place, sans états d'âme. J'ai déposé moi-même le dossier au niveau de l'accueil de ces entreprises. Mais il n'y avait*

*que le centre d'appels qui m'a répondu. C'est comme sans que j'y suis allé, sans conviction, car c'était en attendant* », Philippe, 29 ans, téléconseiller, mai 2009.

Ce recours occasionnel ou temporaire à ces emplois non qualifiés, synonyme de déclassement<sup>22</sup> ou de voie de garage par ailleurs, explique une bonne partie du *turn-over* que l'on peut remarquer dans ce secteur de la relation clientèle. Très gourmand en main d'œuvre, peu attractif au vu d'un rapport au travail négatif (Tine, 2011).

Cette jeunesse diplômée est obligée de multiplier les petits boulots, les jobs alimentaires, ou encore d'allonger les études « *en attendant de trouver mieux* ». Cet allongement en effet caractérise cette jeunesse (Galland, 2000). Il est lié à la désynchronisation des seuils d'entrée dans la vie adulte. Cette transition a fini de consacrer cette jeunesse qui « galère » dans sa quête d'une place dans la société. La jeunesse n'est plus finalement un âge, succédant au rite d'initiation ou au « *bois-sacré*<sup>23</sup> » mais une étape qui caractérise deux moments clés de la vie : « *double passage de l'école à la vie professionnelle et de la famille d'origine à la famille de procréation* » (Mauger 1994 : 23). Si cette phase biologique et sociale s'étire, ce n'est guère par le fait de valeurs nouvelles mais bien par une entrée difficile dans le marché de l'emploi et ses effets en cascade sur d'autres temps sociaux. Dans un contexte macroéconomique où les chômeurs diplômés abondent, ces jeunes souhaitent pouvoir construire une vie familiale et accéder à un crédit bancaire pour ne citer que ces deux éléments. Or ce travail en miettes dans le secteur des services au Sénégal n'est pas toujours synonyme de stabilité : « *c'est du provisoire qui dure* ». Cette connotation péjorative liée à la nature de leur travail obstrue leur insertion dans la vie active, du moins la retarde.

Le caractère provisoire de ces emplois ne permet pas d'installer les téléconseillers dans un savoir professionnel de longue durée. Être téléconseiller est synonyme d'abord de provisoire, de « job étudiant ».

---

<sup>22</sup> Le déclassement étant entendu ici comme la situation qui caractérise un individu dont le niveau de formation dépasse celui normalement requis pour l'emploi occupé. On parle également de sur-qualification (Canada) ou de suréducation (*over education*) (Etats-Unis).

<sup>23</sup> Appelé aussi « *bukut* », *Le bois sacré* en pays Joola est la cérémonie ultime d'initiation d'un jeune Djola à la sortie de laquelle, il acquiert une maturité et devient homme, décideur et responsable au même titre que tous les chefs de foyer de sa concession. Pour plus d'infos : <http://www.au-senegal.com/Bukut-ou-bois-sacre.2878.html>

« *C'est un job, pas un métier* », nous dit Diminga, téléconseillère. « *On le fait en attendant de trouver autre chose, parce que ce n'est pas facile pour nous* », Sokhna, téléconseillère.

Comme beaucoup de ses collègues téléconseillères, elle travaille en attendant de trouver un emploi dans son domaine de compétences. Elle s'est installée dans une carrière temporaire et plate qui risque de perdurer. Du provisoire qui dure, «  *cinq ans* », «  *sept ans* » comme deux des téléconseillers rencontrés, pour qui, au départ, il n'était question que de rester quelques mois. En effet, avec le temps, certains sont restés, « *faute de mieux* », toujours « *en attendant* » sans par contre remettre en cause leurs ambitions sans cesse différées mais toujours d'actualité.

## **Conclusion**

Les problèmes de chômage et de sous-emploi aggravés par la complexité du marché du travail ont amené l'État sénégalais à mettre en œuvre un certain nombre d'initiatives notamment, en 1998, la politique nationale de l'emploi qui a permis de définir les objectifs globaux sectoriels. Cette politique rencontra des limites.

Même si des efforts ont été consentis en matière d'emploi, notamment dans l'encadrement des jeunes avec la multiplication et l'augmentation de la capacité des universités, les résultats restent mitigés. Certes, le contexte particulier marqué par une crise économique chronique, l'accentuation de la dette intérieure et l'aboutissement de certains grands projets n'a pas plaidé en faveur de la résorption du chômage de même que les déficits budgétaires chroniques des universités et la méconnaissance du LMD, mais une certaine rigueur dans la gestion des différentes stratégies, une offre de formation universitaire répondant à la demande de l'entreprise réduiraient considérablement la distance encore grande entre la formation et l'emploi, entre l'université sénégalaise et l'entreprise du XXI<sup>e</sup> siècle.

## **Bibliographie et webliographie**

Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (2017) : Enquête nationale sur Agence Nationale De la Statistique et de la Démographie (ANSD) (2011), *Situation socio-économique du Sénégal en 2011*, février 2013, 344 p. + annexes :

[http://www.ansd.sn/publications/annuelles/SES\\_2011\\_def.pdf](http://www.ansd.sn/publications/annuelles/SES_2011_def.pdf) (page consultée le 11 novembre 2017).

L'Emploi au Sénégal (ENES) au quatrième trimestre 2017.

Bureau International du Travail (2007), *Programme pays et promotion du travail décent au Sénégal 2012-201*

<http://www.ilo.org/public/english/bureau/program/dwcp/download/senegal.pdf> (page consultée le 13 novembre 2017).

Daniel S. (2008). *Les Routes clandestines*, Paris, Hachette, 279 p.

Olivier de Sardan J.P. (2008), *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques socio-anthropologique*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant.

Diouf A. (2018), « Fiscalisation du secteur informel », thèse de doctorat d'État en Économie, Faseg, Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

Diouf M. (1992), « La crise de l'ajustement », *Politiques Africaines*, n°45, p. 62-85

Direction de la Prévision et de la Statistique (2004), *Le marché de l'emploi à Dakar : L'emploi, le chômage et les conditions dans l'agglomération dakaroise*, Résultats de la phase 1 de l'enquête 1-2-3 de 2002, 43 p. :

[http://www.ansd.sn/publications/rapports\\_enquetes\\_etudes/enquetes/Enquete123\\_Phase1.pdf](http://www.ansd.sn/publications/rapports_enquetes_etudes/enquetes/Enquete123_Phase1.pdf) (Page consultée le 18 novembre 2017)

Dubet F. (1987), *La galère : jeune en survie*, Paris, Fayard, 503 p.

Dubet F., Duru-Bellat M. (2000). *L'hypocrisie scolaire*. Paris : Seuil, 240 p.

Duru-Bellat M. (2006). *L'inflation scolaire, les désillusions de la méritocratie*. Paris : Seuil, 106 p.

Galland O. (2000). *Sociologie de la jeunesse*. Paris, Armand Collin, coll. U., 247 p.

Jacquemin M., Schlemmer B., (2011), « Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs », n°10, *Revue annuelle*, 185 p.

Mauger G. (1994), « unité et diversité de la jeunesse », dans Mauger G., R. Bendit et C. Von Wolffersdorff (dir), *jeunesse et sociétés*.

*Perspectives de la recherche en France et en Allemagne*, Paris, A. Colin. pp. 21-49.

Paugam S. (2000). *Le salariable de la précarité. Les nouvelles formes de l'intégration professionnelle*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. Le lien Social, Série « Documents d'enquête », 437 p.

Tine B. (2011), « Centre d'appels délocalisés : une fabrique de français ? L'exemple du Sénégal » in *New cultural Frontiers*, vol.2/2011, pp. 43-61.

Tine B. (2014), *les centres d'appels : mode d'emploi*, Paris, Ed. Publibook.

# REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Revue annuelle à comité de lecture international

**N°1,  
DÉCEMBRE  
2020**

**Vous tenez dans vos mains le premier numéro de la revue internationale des sciences économiques et sociales (RISES). Cette revue est portée par le Laboratoire de recherche en sciences économiques et sociales de l'Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal).**

RISES est un espace de dialogue entre plusieurs disciplines et paradigmes et publie des articles originaux. Elle est une revue qui paraît une fois par an, sous formats physique et électronique.

Elle dispose d'un comité scientifique international ainsi que d'un comité de lecture. Les textes envoyés pour publication dans la revue sont soumis à une instruction en double aveugle.

Les contributions pluridisciplinaires de ce numéro inaugural nous font voyager dans quatre différents continents que sont l'Afrique, l'Europe, l'Amérique et l'Asie (Sénégal, Côte d'Ivoire, Niger, République Démocratique du Congo, Cameroun, Union Européenne, Mexique, Chine).

**Ont contribué à ce numéro :**

*Moustapha Tamba,  
Benoît Tine,  
Mamadou A. Diallo,  
Doudou Dièye Guèye,  
Ismaila Sène,  
Lamine Touré,  
Serigne Momar Sarr,  
Aminata Diop,  
Fabrice Tanoh,  
Dali Serge Lida,  
Jean-Louis Lognon,  
Ibrahima Demba Dione,  
Ibrahim Malam Mamane Sani,  
Saadou Aboubacar,  
Bondo Mulunda,  
Mathieu Jérémie Abena Etoundi,  
Mathias Kaimangui,  
Dairou Soulémanou,  
Hamidou Issa,  
André Bienvenu Mfo,  
Adama Sadio,  
Lalekou Kouakou Laurent,  
Zan Bi Irié Séverin,  
Yeo Tiéba,  
Jean Alain Goudiaby*



Illustration de couverture : © 123rf.com

ISBN : 978-2-343-22387-2

44 €

